



SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 1ere Gachée : 09:01 (1) 001098548 Quantité : 8.00 m3		Date : 17/06/2026 012606159178 Réf. commande(2) : 03.22.71.80.80		Zone : ZONE 02 Véhicule : EJ792BB EJ792BB Chauffeur : sullivan Transport : sullivan	
Client : SOMME DEPARTEMENT DE 43 RUE DE LA REPUBLIQUE 80026 AMIENS CEDEX 1		Chantier : VILLERS CA VILLERS CAMPSAR RD29 A LA SORTIE DIR OISEMONT 80140 VILLERS CAMPSART		CONSEILS DE SECURITE: Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
09:30		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
Quantite Origine : 22.50 m3 Quantite Restante : 14.50 m3 Livree Reelle : 8.00					
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7) Dmax
932	BCP NF EN 206 A2/CN		AUCUNE	0.40 %	S3 (100 à 150 mm) 12
Ciment(type et classe) CEMII/A -LL 42.5R CE CP2NF		Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 350	Résistance caractéristique(4) AUCUNE	
Appellation commerciale : BCP 350 D12 S3 II 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 16°C	
Propriétés spécifiées :					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
FIBRES POLYPROPYLENE		PRE 510 0.5 %		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non